ELABORATION DU CADRE DE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR) DU PROJET D'AUGMENTATION DE L'ACCES A L'ELECTRICITE (P2AE)

Liste de présence des participants à la séance de consultation du public

Département : Alibori **Commune : Kandi**

Arrondissement : **Quartier de ville/village :**

N°	Nom et prénoms	Structure/Profession	Contacts	Emargement
1	Adamou Imorou	CV/Guéro Zermi	65978061	[illegible]
2	DOUGO B-Massirou	Etudiant	64985131	[illegible]
3	ARZOUMA Bouraïma	cultivateur	66091098	[illegible]
4	Kindo Daouda	cultivateur	—	[illegible]
5	Torou Namata Taïrou	cultivateur	—	[illegible]
6	GADO Arouna	cultivateur	—	[illegible]
7	Koara djaï	cultivateur	—	[illegible]
8	ALKOARÈ Zakari	cultivateur	—	[illegible]

N°	Nom et prénoms	Structure/Profession	Contacts	Emargement
9	BAGUIRI Gouda	cultivateur	—	[illegible]
10	SEKARO Inoussa	cultivateur	66556819	[illegible]
11	SALE Nassirou	cultivateur	90696905	[illegible]
12	ALKOARE Abibou	cultivateur	—	[illegible]
13	SALE Moussa	cultivateur	64462377	
14	IMOROU Sakirou	cultivateur	—	[illegible]
15	MAGAZI Tafa	cultivateur	—	[illegible]
16	ALASSAN Labaran	cultivateur	95283000	[illegible]
17	ADAMOU Yacoubou	cultivateur	96067927	[illegible]
18	AROUNA Soumela	cultivateur	68889968	[illegible]
19	AROUNA Ibouraïma	cultivateur	94 61902596	[illegible]

10. PV et liste de présence de la consultation des Parties Prenantes de la Commune de Bassila/ Département de la Donga

10.1. Arrondissement de Bassila

République du Bénin *Banque Mondiale*

CADRE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR) du P2AE

MISSION : **ÉLABORATION DU CADRE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR) DU PROJET D'AUGMENTATION DE L'ACCES L'ELECTRICITE (P2AE)**

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Pays : République du Bénin
Département ....DONGA.....
Commune de ....BASSILA.....
Ville ou localité :..BASSILA.....
Date : 07/04/2021
Heure du début de la séance : 10H10
Heure de la fin de la séance : 12H00
Langue (s) de travail : Anii et Français
Equipe de consultants : TONDRO Abdoul, ALAGBE Martial et MOUSSA A. Djalilou

A. OBJECTIFS DE LA SEANCE ET RESUME DU PROJET

1. Contexte et justification

L'an deux mille vingt un et le mercredi sept Avril deux s'est tenue à la maison des jeunes de Bassila - centre une séance de consultation du public relative à la mission d'Elaboration du cadre Politique de réinstallation (CPR) du projet d'augmentation de l'accès à l'électricité (P2AE)
L'objectif du projet est d'accompagner, d'indemniser les ménages, les entreprises et les services publics se trouvans dans la zone cibles ou sur l'emprise du projet (P2AE) en reseau existant de la SBEE
Après la présentation de l'équipe de consultants et l'objet de la mission par le chef quartier la parole fut accordée au participant à la séance de consultation du public. A cet effet, plusieurs participants ont été enregistrés avec leurs préoccupations

B. QUESTIONS ET DEBATS

ISSAKA Moustapha : Après avoir salué les efforts du gouvernement pour l'accompagnement dans le domaine d'électricité, il souhaiterait que le coût du Kw soit revue en baisse afin que les populations bénéficie réellement des efforts consentis. En plus de cela s'ajoute les différentes difficultés rencontrées au cours des demandes de compteur par les ménages.

Consultant : Après avoir remercié l'intervenant le consultant a rassuré de la prise en compte des préoccupations soulevé afin de transmettre celui à l'autorité compétante.

TCHABI Koudi : Nous sommes très content de l'arrivé de ce projet qui vise l'amélioration des conditions de vie des populations, mais à quant le demarrage effectif du projet ?

Consultant : Compte tenue de l'urgence et du besoin qui se fait sentir le projet sera dans sa phase active d'ici peu.

ADDIHO Sadik : Nous sommes impatient de l'effectivité du projet mais ce qui inquiete le plus ces la concretisation des dedommagement des personnes qui serons affecté par le projet.

Consultant : L'équipe des consultants a rassuré le public de la volonté engagé dans ce sens.

C. SYNTHESE DES POINTS SOULEVES ET DECISIONS PRISES PAR LES PARTICIPANTS A LA SEANCE

A la fin de cette séance les populations accepte le projet et souhaite le demarage effective des travaux. Elle insiste sur le respect des engagements pris par le projet pour dedommager les personnes qui seront affecté par les travaux. Elle demande aussi un allègement dans toute procédure de demande de compteur, Ainsi que la subvention d'installation desdit compteur pour l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaire qu'elles sont. Elle proment une meilleur collaboration pour la reusite du projet.

Ont signé :

Tchikoptif Karde

Moussa Djahlon
Repr. Consultant

Zondro Abdul
représentant du Consultant

Moustapha Issicka

Consultation des parties prenantes à Bassila

Prise de vues : Equipe du consultant, avril 2021

ELABORATION DU CADRE DE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR) DU PROJET D'AUGMENTATION DE L'ACCES A L'ELECTRICITE (P2AE)

Liste de présence des participants à la séance de consultation du public

Département : Donga **Commune : Bassila**

Arrondissement : Bassila **Quartier de ville/village :**

N°	Nom et prénoms	Structure/Profession	Contacts	Emargement
01	TALIBI Soumaïla	CV/DONKOURE	66646642	
02	YACOUBOU Ibrahim	Directeur d'écol..	95769033	
03	SAMBOU Nouhou	Cultivateur	35-25-41-66	
04	SAIDI Ibrahim	Cultivateur	65010554	
05	IDRISSA Sita	Cultivateur	+227 97300517	
06	MOUSSA Issoufa	Cultivateur	—	
07	SOULEY Seidou	Cultivateur	—	
08	IBRAHIM Mogou	Chauffeur	94 07 05 99	

N°	Nom et prénoms	Structure/Profession	Contacts	Emargement
09	DJERO Assaumane	Cultivateur	—	
10	ADAMOU Issaufou	Cultivateur	—	
11	ISSIFOU Amza	Cultivateur	60 04 21 40	
12	AOUDOU Talahatou	Cultivateur	—	
13	DJERO Yacouba	Cultivateur	—	
14	SADJO Mamoudou	Cultivateur	—	
15	SALEY Soumaïla	Cultivateur	—	
16	MOUHAMADOU Essaf	Mecanicien	—	
17	ASSAN Maliki I.	Cultivateur	65-22-12-90	
18	IDI Mamoudou	Cultivateur	69.92.45-63	
19	SAMBOU Moussa	Cultivateur	—	
20	ISSIFOU Faudda	Cultivateur	—	

11. PV et liste de présence de la consultation des Parties Prenantes de la Commune de Dassa-Zoumé / Département des Collines

11.1. Arrondissement de Dassa

République du Bénin — *Banque Mondiale*

CADRE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR) du P2AE

MISSION : **ÉLABORATION DU CADRE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR) DU PROJET D'AUGMENTATION DE L'ACCES L'ELECTRICITE (P2AE)**

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Pays : République du Bénin
Département ..COLLINE.....
Commune de .....DASSA-ZOUNME
Chef-lieu du département :...DASSA-CENTRE
Date : 07/04/2021
Heure du début de la séance : 13H45'
Heure de la fin de la séance : 15H01'
Langue (s) de travail : Français, Fon, IDACHA
Equipe de consultants : EWEDJE Joab et AMADOU N. Sanni

A. OBJECTIFS DE LA SEANCE ET RESUME DU PROJET

1. Contexte et justification

L'an deux mil vingt et un le mercredi 07 avril a eu lieu une séance de consultation du public dans la commune de Dassa-Zoumé.

La dite mission est relative à l'elaboration du Cadre Politique de Réinstallation (CPR) du projet d'augmentation et de l'accès à l'électricité (P2AE)

Le principal objectif de la séance se resume à l'accompagnement d'indannisation des ménages, les entreprises et les services publics se trouvant dans la zone d'influences du projet (P2AE) aux differents réseaux existante.

Après la présentation des consultant déployés pour la mission sur le terrain la parole fut donnée aux participant afin de recueillir l'avis et préoccupations sur le projet.

B. QUESTIONS ET DEBATS

1) ASSOGBA Felix

Après avoir salué les efforts du gouvernement pour l'accomplissement et l'accompagnement des populations à travers le projet (PAZE) dans leur localité, il a souhaité que les activités effectives démarrent pour améliorer les conditions de vie et de travail des populations.

Sur ce, il souhaite que les populations participent activement aux instances de prise de décision dans la planification et l'exécution du projet.

2) SAH Raoul.

L'amélioration des conditions de vie et de travail des populations à travers la satisfaction des besoins ~~des~~ en énergie électrique et électricité pour tous à travers le dit projet est très salutaire par toute la jeunesse de la localité.

Il exhorte les acteurs à divers niveaux du projet de procéder rigoureusement aux biens matériels des personnes affectées par le projet. Cependant lors du processus de dédommagement, il a demandé que les personnes affectées soient effectivement dédommagées afin d'éviter les ~~les~~ frustrations et difficultés lors des exécutions des activités sur le terrain.

République du Bénin

Banque Mondiale

CADRE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR) du PZAE

3. SESSOU Mélanie

Après avoir salué l'équipe de consultants sur le terrain, elle a souhaité le demarrage effectif des activités et un dédommagement de leurs biens à leur vraie valeur.

République du Bénin

Banque Mondiale

CADRE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR) du PZAE

C. SYNTHESE DES POINTS SOULEVES ET DECISIONS PRISES PAR LES PARTICIPANTS A LA SEANCE

Après la séance de consultation du public organisée dans le cadre du PAZE dans la Commune de Lokossa, les populations ont exprimé leurs besoins qui se résument comme suit :

- le demarrage effectif des activités du projet
- le recrutement de la main d'œuvre locale
- l'aménagement de certaines carrées
- le dédommagement des personnes affectées par le projet
- la mise en place d'une unité locale de suivi et de surveillance des activités du projet
- Engagement de la population dans l'exécution des activités du projet.

Ont signé :

- AHADOU M. Sanni
- ASSOGBA Medard
- EWENSE Joab
- HOUNNOUVI Jaqueline

ÉLABORATION DU CADRE
DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PROJET
D'AUGMENTATION DE L'ACCES A L'ELECTRICITE (P2AE)

.....

Liste de présence des participants à la séance de consultation du public

Département : Colline **Commune : Dassa-Zoumé**

N°	Nom et prénoms	Structure/Profession	Contacts	Emargement
01	HOUENONGBE Jean Mermoz	Apprentie	96-06-75-47	
02	GUEDENON Nadège	revendeuse	95-40-17-92 67-28-67-88	
03	DJETON Pascaline	Coiffure	67-34 12 62	
04	ASSOGBA Félix	Cuisinier	97-99-01-69	
05	ASSOGBA Médard	conseiller	67286104	
06	SAH Raoul	Sans Emploin	64-50-17-41	
07	GUEDENON Gabriel	Guérisseur traditionnel	95454968	
08	AGNILE Alexandrine	Revendeuse	98-89-63-01	
09	BADOHOUN Geneviève	Revendeuse	66-92-15-02	
10	KOUGBEDO Ambroisienne	Diseuse	67-86-47-59	
11	SESSOU Mélanie	Revendeuse	88-89-85-61	
12	GLOHPO Honorine	Revendeuse	94-67-24-67	
13	ATIOGBE Lydie	Revendeuse	96-45-38-94	
14	HOUNNOUVI Jacqueline	Couturière	67-03 96-26	
15	DONOUVI AGoi	Guerisseur traditionnel	99-05-29 21	
16	AHOUZOUN Bernadette	Revendeuse	91-39-12-63	
17	ZINSOU Guillaume	Professionnel en coiffure	97-27-79-01	
18	BAKOU Viviane	Professionnel en coiffure	63-57-61-67	
19	DENON Jeanne	Professionnel en coiffure		
20	SOKPEADAN Felicienne	Professionnel en coiffure	63-60-41-24	
21	HOUNNOUVI Victoire	Professionnel en coiffure	60049747	

Consultation des parties prenantes à Dassa-Zoumé
Prise de vue : Equipe du consultant, avril 2021

12. PV et liste de présence de la consultation des Parties Prenantes de la Commune Porto-Novo/ Département de l'Ouémé,

12.1. 1er Arrondissement (Quartier Oda-Oba)

République du Bénin *Banque Mondiale*

CADRE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR) du P2AE

MISSION : ÉLABORATION DU CADRE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR) DU PROJET D'AUGMENTATION DE L'ACCES L'ELECTRICITE (P2AE)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Pays : République du Bénin
Département ...Ouémé.....
Commune de ...Porto-Novo....
Ville ou localité :....Oda-Oba.....
Date : 07/04/2021
Heure du début de la séance : 16h 30 minutes
Heure de la fin de la séance : 17h 20 minutes
Langue (s) de travail : Fon; Français
Equipe de consultants : GANDJI Constantin ; GUEZO MEVO Miguel

A. OBJECTIFS DE LA SEANCE ET RESUME DU PROJET

1. Contexte et justification

L'an deux mil vingt et un et le mercredi sept Avril s'est tenue au domicile du chef quartier Oda-Oba du premier arrondissement de Porto-Novo, la séance de consultation du public réalisée dans le cadre de l'elaboration du Cadre Politique de Reinstallation (CPR) du Projet d'augmentation de l'accès à l'electricité (P2AE)

L'objectif de cette rencontre est d'informer les populations sur ledit projet, ses avantages et ses impacts qu'il aura sur les bien et activités afin de recueillir les avis, attentes, questions et suggestions à prendre en compte dans le rapport du plan de reinstallation.

Monsieur GANDJI Constantin, le représentant du consultant a remercié l'assistance pour la mobilisation tout en presentant les points essentiels du projet avant de donner la parole aux participants pour recueillir leurs avis.

B. QUESTIONS ET DEBATS

1- GNEWA Gafari : Je tiens à remercier les consultants pour leurs deplacement et l'information que vous portez à notre connaissance. Les baisses de tensions sont bien fréquente dans notre localité et je souhaite vivement que ce projet se réalise

Reponse de Mr GANDJI Constantin : Nous rassurons que ce projet se realisera car l'une des priorités du gouvernement est de renforcer le secteur de l'energie electrique dans tout le pays.

2- LANRGNAN Madjid : Je vous remercie pour ce projet. Cependant plusieurs projet sont déjà passés par ici avec pour objectif de nous dedommager également mais nous n'avons pas été dedommager. Qu'en serait-il de celui ci?

Reponse de Mr GANDJI Constantin : Nous vous remercions pour votre intervention. En ce qui concerne le présent projet toutes les personnes qui seront impactées seront systématiquement dédommager avant le demarrage des travaux.

3- De SOUZA Freddy A. : Avez vous des sites pour ceux qui seront deplacer?

Reponse de Mr GANDJI Constantin : Je vous remercie pour cette question assez pertinente. Lorsqu'une personne se retrouve dans l'emprise du projet et est susceptible d'être deplacer, celle dernière s'assure de trouver un nouveau site qui lui est adequat afin que les mesures d'accompagnement tiennent compte

des coûts liés à son installation sur le nouveau site.

4- BOKO Rodrigue : Je vous remercie pour tout ses explications. J'aimerais savoir si les personnes qui sont au abords des voies ou qui utilisont les domaines public de l'Etat (ou elles ne sont ni propriétaire) seront aussi prise en compte dans le processus de dedommagement?

Reponse de Mr GUEZO MEVO Miguel : Merci pour votre intervention. Les personnes qui ne sont pas des proprietaires des sites ou elles occupent sont considerées comme des squateurs. Elles sont également prise en compte et seront dedommager en fonction des biens ou activités impactées.

5- HODONOU Diane : J'aimerais savoir quand estque les travaux demarrent?

Reponse de Mr GUEZO MEVO Miguel : Nous ne saurions donner avec exactitude la date du demarrage des travaux. Comme tout projet, il y a plusieurs phase et ici nous somme à la phase des études preliminaires. Dès que cette étude sera valider et que l'emprise du projet sera determiner avec exactitude, les experts enquêteurs viendrons pour recenser les personnes impactées. Après s'en suivra le dedommagement avant que les travaux ne demarrent.

C. SYNTHESE DES POINTS SOULEVES ET DECISIONS PRISES PAR LES PARTICIPANTS A LA SEANCE

Au terme de cette séance de consultation du public, nous pouvons noter que les populations du 1er arrondissement adèrent au projet. Elles souhaitent que la mise en oeuvre soient effetive. Differentes questions ont nourri les débats ce qui traduit l'engouement des populations vis à vis du developpement de leur communauté et l'augmentation de l'accès à l'electricité en particulier. Les problèmes de baisse de tension et de difficulté d'accès à l'électricité existent ont-elles declarer, ce qui traduit la pertinance du présent projet. Par ailleurs leurs préoccupations sont allés dans sens de la mise en oeuvre effetive, du dedommagement, du reinstallation des populations qui seront affectées. Elles ont également suggerées que la main d'oeuvre locale soit utilisée. L'équipe de consultant a donné des elements de reponse à toutes ses préoccupation avant de cloturer la séance.

Ont signé :

VILLE DE PORTO-NOVO
1er ARRONDISSEMENT QTIER, AKPASSA ODO-OBA
Le Chef du Quartier

LANIGNAN Madjid
96.20.70.35

Consultant associé
Constantin GANDJI
96 09 02 07

Représentant du Consultant
GUEZOMEO Miguel

Representant des jeunes
KPOSSOU Landry
97 33 40 26

Representante des femmes
OU
HOUETO YABO
91 74 11 46

Representant des sages
BOKO Rodrigue
96 20 11 38

ELABORATION DU CADRE DE POLITIQUE DE RÉINSTALLATION (CPR) DU PROJET D'AUGMENTATION DE L'ACCES A L'ELECTRICITE (P2AE)

Liste de présence des participants à la séance de consultation du public

Département : Ouémé **Commune :** Porto-Novo

Arrondissement : 1er **Quartier de Ville/ Village :** Oda-Oba.

N°	Nom et prénoms	Structure/Profession	Contacts	Emargement
1	LANIGNAN Madjid	Couturier / CQ Oda-Oba	96.20.70.35	[signature]
2	de SOUZA Freddy A.	Etudiant	67072128	[signature]
3	FLACANDJI Jérémie	Etudiant	66027038	[signature]
4	ABOU Fataï	peintre Batimat	97.59 97 26	[signature]
5	BADAROU Moudja	Aid. Soignant	67-85-42-22	[signature] M.B.
6	Heto IYABA	Marchande	91-74-11-46	[signature]
7	BOKO Rodrigue	ménuisier	96.201138	[signature]
8	Guirwa gafari	machand	97.00 36 27	[signature]
9	KPOSSOU Landry	Patissier	97 33 40 26	[signature]
10	HODONOU Diane	Marchande	69 98 41 70	[signature]
11	GANDJI Constantin	Representant du consultant	96090207	
12	GUEZO MEVO Miguel	Representant du consultant	61029703	[signature]

Consultation des parties prenantes à Oda-Oba

Prise de vues : Equipe du consultant, avril 2021

12.2. 4ème arrondissement

République du Bénin *Banque Mondiale*

CADRE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR) du P2AE

MISSION : ÉLABORATION DU CADRE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR) DU PROJET D'AUGMENTATION DE L'ACCES L'ELECTRICITE (P2AE)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Pays : République du Bénin
Département ...Ouémé.....
Commune de ...Porto-Novo.....
Chef-lieu du département :...Porto-Novo.....
Date : 09/4/2021
Heure du début de la séance : 10h 06min
Heure de la fin de la séance : 11h 13min
Langue (s) de travail : Français, Fon et Goun
Equipe de consultants : Constantin GANDJI ; Miguel GUEZO MEVO

A. OBJECTIFS DE LA SEANCE ET RESUME DU PROJET

1. Contexte et justification

.....L'an deux mil vingt-et-un et le vendredi 09 avril,... s'est tenue dans la résidence du Chef-Quartier de Hounsa dans le quatrième Arrondissement de Porto-Novo, la séance de consultation du public, relative à la mission d'élaboration du Cadre Politique de Réinstallation (CPR) du Projet d'Augmentation de l'Accès à l'Electricité (P2AE). Ce dernier a été initié dans le contexte de l'amélioration des performances du réseau de distribution et d'extension de l'énergie conventionnelle à travers l'électrification des ménages, les micros, petites et moyennes entreprises, ainsi que certaines installations publiques.....

.....L'objectif de la séance est d'une part d'informer les parties prenantes sur les différentes composantes du projet et d'autre part, de recueillir leurs avis, attentes et suggestions pour leur prise en compte.

.....Suite aux interventions de l'autorité locale et de l'équipe de la mission, la parole a été donnée aux participants afin de se prononcer.

B. QUESTIONS ET DEBATS

1er intervenant, M. AGUEMON Samson : Nous sommes très heureux de savoir que les autorités à divers niveaux sont soucieux du développement de notre localité à travers le renforcement et l'extension du réseau électrique. Nous aurions souhaité que des mesures d'accompagnement conséquentes soient prévues et mises à la disposition des potentielles personnes dont les biens pourraient être affectés lors de la suite des travaux du projet afin de soulager un temps soit peu, leur peine.

2e intervenant, M. HOMETOHOU Daniel : Quelles sont les activités et mesures d'accompagnement prévues dans le cadre de la mise en oeuvre de ce projet ?

Réponse donnée par l'équipe de la mission : Les activités prévues dans le cadre des travaux du P2AE sont entre autres l'extension des lignes courtes à Basse Tension et l'installation des compteurs électriques aux nouveaux abonnés de la SBEE, l'extension des lignes à Moyenne Tension, l'électrification des ménages et des entreprises situés dans un rayon d'environ 07 Km des réseaux existants. En terme de mesures, elles seront relatives aux caractéristiques des biens et des personnes qui seront affectés lors de la phase de collecte de données (recensement des PAP) au moment opportun.

3e intervenante, Mme NOUVEMONDE Clémentine : Les mesures d'accompagnement à l'endroit des éventuelles personnes qui

seront affectées par le projet leur permettant de se réinstaller ailleurs ou d'avoir de ressources pour continuer le déroulement de leurs activités dans le cas où il s'agirait des biens à usage commercial se trouvant dans l'emprise du projet.

4ème intervenant, M. DANSOU Mathieu : Au cours de la phase de mise en œuvre du projet, il faudra que les responsables du projet définissent des principes de fonctionnement afin de faciliter le déroulement des activités dans les meilleures conditions. Surtout, il faudra mettre en place des comités de gestion des plaintes et veiller à leur bon fonctionnement avec l'implication des autorités locales concernées.

5e intervenant, M. CHITOU Mouwalak : Nous voudrions attirer l'attention des responsables du projet sur les dispositions à prendre en vue du recensement systématique et exhaustif des biens afin de d'autres personnes ne soient délaissées. De plus, la réalisation des aménagements (plantations d'arbres et aménagement d'espaces verts) entre les poteaux électriques à implanter améliorerait l'aspect physique des localités d'accueil du projet.

C. SYNTHESE DES POINTS SOULEVES ET DECISIONS PRISES PAR LES PARTICIPANTS A LA SEANCE

A l'issue de la séance de consultation du public, les participants et différentes parties prenantes ont réitéré leur adhésion à la mise en oeuvre du projet dans les meilleurs délais pour le bonheur de tous. A cet effet, les principales interventions ont porté sur :

- la mise en oeuvre des mesures d'accompagnement à l'endroit des potentielles personnes dont les biens seront affectés ;
- les activités prévues par le projet ;
- la mise en place des comités de gestion et de suivi des activités du projet ;
- le recensement systématiques et exhaustif des personnes et des biens à affecter ;
- la franche collobartion des responsables du projet avec les parties prenantes.

Suite au rappel des grandes lignes de la séance, l'équipe de Consultants a exhorté les parties prenantes à coopérer pour le bon déroulement des activités du projet.

Ont signé :

Représentante des femmes

NOUVEMONDE Clémentine

98894091

Représentant du consultant

GUEZO MEVO Miguel

61029703

VILLE DE PORTO-NOVO LE CHEF DU QUARTIER Même Arrondissement Ofier HOUNSA

KINTONOU S. Innocent

Réprésentant des jeunes

BAMIBOLA Enock

90175063

97071521

Consultant associé

Constantin GANDOT

96090207

Réprésentant des sages

DANSOU Mathieu

96710113

ELABORATION DU CADRE DE POLITIQUE DE RÉINSTALLATION (CPR) DU PROJET D'AUGMENTATION DE L'ACCES A L'ELECTRICITE (P2AE)

Liste des autorités et personnes ressources rencontrées.

~~Liste de présence des participants à la séance de consultation du public~~

Département : **Commune :** PORTO-NOVO

Arrondissement : **Quartier de Ville/ Village**

N°	Nom et prénoms	Structure/Profession	Contacts	Emargement
01	KITI Calixte-Leopold	DROP/SGEE	95429761	
02	KINTONOU S. Innocent	CQ Hounsa/4ème Arrond.	97071521	
03	HOUNVENOU. MAGloire	C.Q. AKPASSA AGAKewey	97581965	
04	AVOCETIEN A. celestin	CQ Hounsouko	97192433	

ELABORATION DU CADRE DE POLITIQUE DE RÉINSTALLATION (CPR) DU PROJET D'AUGMENTATION DE L'ACCES A L'ELECTRICITE (P2AE)

Liste de présence des participants à la séance de consultation du public

Département : Ouémé **Commune :** Porto-Novo

Arrondissement : 4ème **Quartier de Ville/ ~~Village~~** Hounsa

N°	Nom et prénoms	Structure/Profession	Contacts	Emargement
01	KINTONOU S. Innocent	CQ Hounsa	97071521	
02	ADIDEHOU Kenneth	Etudiant	67407953	
3	NOUVEMONDE cyndrik	Elève	69657172	
4	AGUEMON Samson	Enseignant	66163980	
5	AFFODOTÉ Jean vincent	Elève	9758-05-26	
6	CHITOU Mouwafak	Etudiant	62228948	
7	NOUVEMONDE Clémentine	Ménagère	98894091	

8	AGUEMON Thomas	Technicien	61854681	
9	AFFODOTE Fabrice	Elève	51855100	
10	HOUNSA Mauderte	Enseignant	66378694	
11	MEVOGNON Paulin	Elève	62795557	
12	BAMIBOLA Enock	Elève	90175063	
13	ZOUNEGNON Géoffroy	Elève	67812915	
14	ADIDEHOU Parker	Elève	61662938	
15	TONITCHE Ste Géraldine	Aide Soignante	67-96-66-84	
16	DANSOU mathieu	Mécanicien	96710113	
17	HOMETOTHOU Daniel	Electricien	96368761	
18	GUEZO MEVO Miguel	Représentant du Consultant	61028703	
19	GANDJI Constantin	Consultant associé	96 09 02 07	

Consultation des parties prenantes à Porto-Novo

Prise de vues : Equipe du consultant, avril 2021

ANNEXE 2 : Synthèse des consultations du public dans les départements
Synthèse des consultations publiques et institutionnelles dans les départements de l'Atacora et de la Donga

Préoccupations et craintes des acteurs rencontrés par rapport aux travaux	Réponses apportées	Suggestions et recommandations
Synthèse des consultations publiques		
- Le projet peut-il réellement indemniser les populations de la zone d'accueil dans notre milieu ? - Comment et à quelle phase du projet P2AE cela pourrait être une réalité ? - Quelle garantie avons-nous sur le fait que nos biens situés dans l'emprise du projet seront recensés et que nous serons effectivement dédommagés ? - Est-ce à dire qu'avec ce projet les coupures intempestives vont prendre fin ? - Le projet peut–il réellement indemnisé la population concernée en cas de perte de bien ? - N'y aura-t-il pas d'autres critères (l'âge par exemple) qui seront brandis pour écarter des PAP ? - Les autorités locales seront-elles impliquées pendant toutes phases ?	L'équipe de consultant a précisé que dans la mesure du possible, tous les biens situés dans l'emprise seront recenser et les PAP seront enrôlés conformément aux textes qui encadrent le PAR. Les emprises et les servitudes du projet seront communiqués aux populations de sorte que les personnes qui s'y trouveraient et dont les biens seront affectés soient d'une part informée, recenser puis indemnisées en conséquence. Les dispositions sont prises pour ne pas écarter ou omettre des personnes affectées dans la jouissance de leurs droits. Pour la réussite du processus, les autorités locales seront associées de même que les PAP. Leur implication commence déjà avec l'élaborations des documents de sauvegarde comme le CPR.	Au terme des échanges, il est suggéré que : - le P2AE démarre le plus tôt afin que les difficultés liées à l'accès à l'électricité soient réduites ; - toutes les personnes réellement affectées par le P2AE soient dédommagées ; - les informations relatives à l'indemnisation des personnes affectées dans la zone d'influence du projet pendant les phases avenir soient une réalité ; - le projet P2AE associe et implique toutes les autorités locales et les parties prenantes.
Synthèse des entretiens institutionnels		
- Dans le cadre de la mise en œuvre du P2AE, il serait important d'associer toutes les autorités locales, les représentants des structures techniques telles de la SBEE, les Directions départementales du cadre de vie lors de l'identification des localités bénéficiaires. - Le P2AE devra prendre en compte	Après les civilités d'usage l'équipe de consultant a rassuré que tous les instruments de sauvegardes environnementale et sociale nécessaires à la mise en œuvre du projet seront élaborés en impliquant toutes les parties prenantes. Aussi,	- Impliquer les parties prenantes (autorités locales, SBEE, DDCVDD, ABERME) du début et à la fin des activités du projet P2AE. - Veiller à restituer le CPR à tous les acteurs

les besoins en renforcement de capacités des différentes structures impliquées dans la mise en œuvre des PAR - Est-il prévu un atelier de restitution du CPR aux acteurs institutionnels ?	dans le CPR, il y a un volet qui analyse les capacités des acteurs responsables de la mise en œuvre des PAR du Projet. A ce niveau, les Gap seront ressortis et des propositions conséquentes seront faites pour permettre à ces acteurs de jouer convenablement leurs rôles dans la mise en œuvre. Il est aussi prévu un atelier national de restitution du CPR aux différentes parties prenantes.	

Source *: Travaux de terrain, avril 2021*

Synthèse des consultations du public et institutionnelles dans les Départements du Mono et du Couffo

Préoccupations et craintes des acteurs rencontrés par rapport aux travaux	Réponses apportées	Suggestions et recommandations
Synthèse des consultations publiques		
- Le P2AEI est à quelle phase ? - Comparativement aux autres projets, quelles procédures seront utilisées en vue du recensement et du dédommagement ? - Le projet peut–il réellement indemniser la population concernée en cas de perte de bien ? - Quel sera le mécanisme à mettre en place en de vue de la prise en compte des toutes les personnes que seraient impactées négativement ?	Le P2AE est encore à la phase d'élaboration des documents de sauvegarde. L'accent a été mis sur les exigences des nouvelles Normes Environnementales et Sociales. En occurrence, la NES 5. De même, Tous les biens situés dans l'emprise et les servitudes et qui seront impactés seront recenser et les PAP seront enrôlés conformément aux textes qui encadrent le PAR. Le projet peut réellement indemniser la population concernée en cas de perte de bien situé dans l'emprise. Il y a des comités qui seront installés à l'échelle locale. Ils seront composés des différentes parties prenantes (bénéficiaire, autorité locale, PAP, etc.) qui veilleront au bon déroulement des activités.	Au terme des échanges, il est suggéré que : - le P2AE démarre le plus tôt afin que les difficultés liées à l'accès à l'électricité soient réduites ; - toutes les personnes réellement affectées par le P2AE soient dédommagées ; - les informations relatives à l'indemnisation des personnes affectées dans la zone d'influence du projet pendant les phases avenir soient une réalité ; - le projet P2AE associe et implique toutes les autorités locales et les parties prenantes.
Synthèse des entretiens institutionnels		
- Associer tous les acteurs institutionnels lors de l'identification des localités bénéficiaires. - Prendre en compte les besoins en renforcement de capacités de toutes les structures impliquées dans la mise en œuvre des PAR - Est-il prévu un atelier de restitution du CPR aux acteurs institutionnels ?	Ici, le consultant a mis l'accent sur l'élaboration de tous les instruments de sauvegardes environnementale et sociale nécessaires à la mise en œuvre du projet. De même, des dispositions sont en cours pour impliquer les acteurs clés dans l'identification des localités bénéficiaires du P2AE. Les questions relatives au renforcement de capacité sont effectivement prises en compte dans le projet. Il est aussi prévu un atelier national de restitution du CPR aux différentes parties prenantes.	- Impliquer les parties prenantes (autorités locales, SBEE, DDCVDD, ABERME) du début et à la fin des activités du projet P2AE. - Veiller à restituer le CPR à tous les acteurs

***Source** : Travaux de terrain, avril 2021*

Synthèse des consultations publiques et institutionnelles dans les départements de l'Atlantique et du Littoral

Préoccupations et craintes des acteurs rencontrés par rapport aux travaux	Réponses apportées	Suggestions et recommandations
Synthèse des consultations publiques		
- Dans le cadre de la réalisation des activités du projet, comment seront traités les personnes qui seront impactées négativement ? Les ressources financières sont-elles disponibles pour indemniser les populations de la zone d'accueil dans notre milieu ? - A quel moment, les indemnisations seront faites ? - Quelles sont les structures pour la prise en compte des préoccupations des populations en phase d'exécution du projet ? - Quels seront les rôles et l'accompagnement des autorités locales au cours du projet ?	En phase de réalisation, il sera élaboré un Plan de Réinstallation des Populations (PAR), assorti de coût. Le budget prévisionnel du projet prévoit des ressources financières en vue de la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales et spécifiquement le mise en œuvre des PAR. A travers, les comités des Riverains et le Comité des PAPs, les préoccupations des populations trouveront solutions. Pour la réussite du processus, les autorités locales seront associées de même que les PAP. Leur implication commence déjà avec l'élaborations des documents de sauvegarde comme le CPR.	Au terme des échanges, il est suggéré que : - toutes les personnes réellement affectées par le P2AE soient dédommagées ; - les informations relatives à l'indemnisation des personnes affectées dans la zone d'influence du projet pendant les phases avenir soient une réalité ; - le P2AE associe et implique toutes les autorités locales et les parties prenantes ; - le P2AE prévoie des ressources pour la prise en charges des autorités locales.
Synthèse des entretiens institutionnels		
- Nous pensons qu'il est important que le projet associe toutes les autorités locales, les représentants des structures telles de la SBEE, les Directions départementales du cadre de vie lors de l'identification des localités bénéficiaires. - Il est important de prévoir que le P2AE prenne en compte les besoins en renforcement de capacités de toutes les structures impliquées dans la mise en œuvre des PAR - Est-il prévu un atelier de restitution du CPR aux acteurs	Après les civilités d'usage de l'équipe de consultant, cette dernière a rassuré que toutes les parties prenantes seront associée à toutes les phases du projet. C'est dans ce cadre que ces consultations sont organisées. Les questions relatives au renforcement de capacité sont effectivement prises en compte dans le projet. Il est aussi prévu un atelier national de restitution du CPR aux différentes parties	- Impliquer les parties prenantes (autorités locales, SBEE, DDCVDD, ABERME) du début et à la fin des activités du projet P2AE. - Veiller à restituer le CPR à tous les acteurs

Préoccupations et craintes des acteurs rencontrés par rapport aux travaux	Réponses apportées	Suggestions et recommandations
institutionnels ?	prenantes.	

***Source** : Travaux de terrain, avril 2021*

Synthèse des consultations publiques et institutionnelles dans le département du Zou et des Collines

Préoccupations et craintes des acteurs rencontrés par rapport aux travaux	Réponses apportées	Suggestions et recommandations
Synthèse des consultations publiques		
- Le Projet va-t-il tracer les voies avant l'extension des réseaux électriques dans les milieux difficiles d'accès ? - Le Projet va-t-il nous faciliter la prise des compteurs après sa réalisation ? - Quelle est la date de mise en œuvre du Projet ? - Comment les éventuels conflits domaniaux dans les villages seront gérés lors de la réalisation du Projet si on doit dédommager des gens qui sont présumé propriétaires des terrains litigieux ? - Est-ce que les personnes affectées seront-elles vraiment dédommagées ?	Le P2AE ne prend pas en compte le tracé des voies. Les difficultés liées à la prise de compteur seront significativement amoindries avec ce projet qui rapprochera les ménages et les activités économiques des sources d'énergie, des poteaux électriques. C'est un Projet qui doit démarrer incessamment. - Pour le moment la Banque mondiale priorise d'abord la densification et l'extension du réseau électrique. - Tous les biens situés dans l'emprise seront recenser et les PAP seront enrôlés conformément aux textes qui encadrent le PAR.	- L'implication des maires tout au long du processus de la réalisation de ce Projet notamment des PAR ; - L'extension du réseau électrique à toutes les populations ; - Implication de toutes les autorités locales et les parties prenantes dans la phase de réalisation ; - Installation des lampadaires soient installés après l'extension du réseau électrique - Facilitation à l'accès de compteurs électriques
Synthèse des entretiens institutionnels		
Quels rôles les structures techniques ont-ils à jouer réellement dans le Projet ? Quelle est la part ou la contribution de la mairie à cette phase de CPR ?	Le P2AE ne peut être mis en œuvre sans l'implication réelle des acteurs du secteur de l'énergie au Bénin. Les structures techniques à divers niveaux d'implication de même que les mairies sont impliquées dans les phases de recensement des PAP, de gestion des conflits éventuel, de dédommagement.	- Impliquer les autorités localité dans la phase du choix des localités dans les communes - Impliquer les autorités dans toutes les activités du Projet notamment celles liées à la réinstallation des populations qui seront touchées.

***Source** : Travaux de terrain, avril 2021*

Synthèse des consultations publiques et institutionnelles dans le département de l'Alibori

Préoccupations et craintes des acteurs rencontrés par rapport aux travaux	Réponses apportées	Suggestions et recommandations
Synthèse des consultations publiques		
- Quelles sont les localités concernées par le projet dans le département et sur quelle basse ces localités sont-elles choisies ? -comment seront prise en charge les indemnisations des populations des zones cibles qui seront affectées ? - Quel rôle pourront jouer les femmes des localités d'accueil du projet P2AE pendant la phase de mise en œuvre ? - Comment le Projet pense évaluer convenablement les coûts des biens qui seront affectés ?	Le projet est la phase de préparation, avec élaboration des documents de gestion environnemental et social. Après cette phase, il y aura une évaluation de ciblage des localités. Les femmes surtout celles PAP doivent participer activement aux activités impliquant les PAP Le P2AE prendra en charge toutes les PAP dont les biens se situeront dans l'emprise et seront touchés.	Au terme des échanges, il est suggéré que : -les montant d'indemnisation soient conséquent afin de permettre aux PAP de ne pas sombrer dans la misère après la réinstallation ; - les ménages et les PME qui vont bénéficier de l'électricité ne soient pas écartés au profit d'autre personnes.
Synthèse des entretiens institutionnels		
- Quelles sont les localités prises en compte dans le Projet ? -Quels rôles les élus ont-ils à jouer dans le Projet ? - Il faut que le Projet mette en place un mécanisme de gestion des griefs et surtout de mettre les moyens à la disposition des comités de gestion afin qu'ils jouent efficacement leurs rôles. - Quel est le nom de la structure ou du promoteur du Projet P2AE ? – Quelle est la part ou la contribution de la mairie à cette phase de CPR ?	-A cette étape, les localités sont ne sont pas encore connues totalement. Raison pour laquelle, nous parlement d'impacts potentiel ; -Le P2AE dispose d'un mécanisme de gestion des plaintes	-Impliquer les autorités locales dans la phase du choix des localités dans les communes -Impliquer les autorités dans toutes les activités du Projet notamment celles liées à la réinstallation des populations qui seront touchées. -Associer les chefs quartiers et la population à toutes les phases du P2AE afin d'éviter les frustrations

***Source** : Travaux de terrain, avril 2021*